

TONIC!

LE MAGAZINE INTERNE
DES HOSPICES CIVILS DE LYON

N° 190 | Septembre 2022

www.chu-lyon.fr



ACCORD LOCAL SÉCUR, ÉLECTIONS PRO

LES HCL FONT LE PARI DU DIALOGUE SOCIAL

6
L'INNOVATION
UN DYNAMISME
STIMULANT

8
CHIRURGIE ROBOTIQUE
EN DÉVELOPPEMENT DANS
TOUS LES GROUPEMENTS

16
RÉÉDUCATION PÉDIATRIQUE
QUAND JOUER
C'EST GAGNER

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

ACTUS

4 Des planches anatomiques historiques !

CAP SUR DEMAIN

7 Les directions de la recherche et de l'innovation au cœur du biodistrict de Gerland

RENCONTRES

10 La médecine statutaire au service de l'intérêt général

360°

12 Un dialogue social à l'hôpital renforcé et stimulé

HIPPOCRATE

16 L'excellence hospitalo-universitaire de l'hépatologie lyonnaise

REPORTAGE

18 Rééducation pédiatrique intensive, une méthode qui fait ses preuves

ET AUSSI...

21 Julien Gadoud-Kieffer, interne et sportif de haut niveau

PHOTO DE COUVERTURE :

Photographe : Iannis Giakoumopoulos

Directeur de la publication :

Raymond Le Moign, directeur général,

Directrice de la rédaction :

Amélie Roux, directrice des affaires générales, de la marque et de la communication

Rédacteur en chef : Fabien Franco

Rédaction : Redouane Bekrar, Fabien Franco, Laura Lenoble-Champmartin, Matthieu Martin (Université Lyon 1), Catherine Oudin

Photographes :

Direction de la Marque et de la Communication, services hospitaliers, DR.

Maquette, mise en page : Atelier Grève-Viallon

Impression : Imprimerie Catteaud, 69008 Lyon

Publicité : Actions média, tél. 04 72 77 96 10

26 000 ex. Numéro clôturé le 5 septembre 2022.

Toute reproduction, même partielle, interdite.

N°ISSN : 0980-3475



ENVIE DE PARTAGER UNE INFO ?

UNE SUGGESTION ?

Envoyez un mail pour nous en parler :
infos.chu@chu-lyon.fr

Appelez-nous :

04 72 40 74 47 ou 04 72 40 70 53

**REJOIGNEZ LES HCL
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



CRISE DES VOCATIONS SOIGNANTES : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Un été particulièrement compliqué vient de s'achever dans les services hospitaliers confrontés à une proportion toujours élevée de postes vacants chez les infirmiers et aides-soignants. On évoque une crise des vocations soignantes, mais qu'en est-il vraiment ?



LAURENCE CHASTAGNER,
DIRECTRICE DE L'INSTITUT DE FORMATION
DES SOINS INFIRMIERS (IFSI) ESQUIROL

“ La vocation a changé de nature ”

Qu'entend-on par vocation ? Stendhal disait que la vocation, c'est avoir pour métier sa passion. Chaque année, nous organisons des enquêtes auprès de nos étudiants pour recenser leurs attentes. Les résultats tendent à montrer que si l'intérêt pour le métier est toujours là, l'on ne vit plus sa vocation comme avant. Ainsi, le désir de concilier vies professionnelle et personnelle est largement partagé. Un équilibre est donc à trouver pour cette profession soumise à de fortes contraintes, notamment en termes d'organisation du temps de travail. Il semble que certaines priorités aient changé et la rémunération n'est pas le seul critère déterminant. Les conditions de travail, le besoin de

reconnaissance, l'accessibilité au logement, le lieu de vie sont autant d'autres facteurs très importants. Le rapport à la hiérarchie aussi a changé. Pour répondre à ces attentes, les HCL ont de nombreux atouts à faire valoir aux jeunes infirmiers et infirmières : participation à la recherche, diversité des profils de patients, de tout âge, accès à la formation professionnelle, possibilité d'évolution tout au long de sa carrière. Alors, oui, les soins infirmiers requièrent des qualités spécifiques mais quoi de plus gratifiant que d'accompagner les patients dans la maladie et de se savoir utile ? En ce sens, la vocation n'est pas en crise ; elle a juste changé de nature et nous demande de nous adapter.

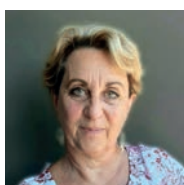


MARGAUX ROUX,
INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE (PROMOTION 2019-2022)

“ Un grand moment vécu avec beaucoup d’émotion et de fierté ”

D’aussi loin que je me souviens, j’ai toujours eu cette envie de me rendre utile et de soigner. À la fin de ma scolarité, avec la suppression du concours infirmier, j’ai effectué une année préparatoire aux études d’infirmière qui n’a fait que confirmer mon choix ou ma vocation. Je me suis donc inscrite sur Parcoursup. À ce moment-là, j’habitais à Caluire-et-Cuire mais j’ai été prise à Vichy. En deuxième année, j’ai obtenu un avis favorable à ma demande de mutation à l’Ifsi Esquirol. Puis est arrivé le Covid, et avec lui, les cours en

distanciel, les stages, les réquisitions, la perte de nombreux patients et le sentiment d’impuissance qui l’accompagne. La période a été très compliquée à vivre mais aussi très riche et j’ai beaucoup appris sur le plan professionnel. En particulier, le stage effectué en chirurgie d’urgence à l’hôpital Edouard Herriot a été vraiment intéressant. Le 13 juillet dernier, j’ai reçu mon diplôme lors de la cérémonie qui s’est déroulée à la faculté de médecine Lyon Est. Ce fut un grand moment vécu avec beaucoup d’émotion et de fierté !



JOCELYNE GUILHERMOND,
FORMATRICE CADRE DE SANTÉ À L’INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS (IFAS) CLEMENCEAU

“ Ils aiment leur métier et sont hyper motivés ”

Pour l’année scolaire 2021-2022, nous avons formé 61 élèves sur un quota de 63 places disponibles. Pour la rentrée de septembre, nous espérons faire le plein. Dans nos formations, les mots à retenir sont respect et solidarité. Le profil des élèves est très hétérogène, de 18 à 57 ans cette année, de toutes origines sociales et culturelles. Certains étaient fâchés avec les études, d’autres, en reconversion, ont fait des études supérieures. Ici, chacun vient comme il est, et, à la sortie, tous doivent avoir acquis les connaissances nécessaires

pour faire un aide-soignant compétent. Quand nos élèves reviennent de stage, leurs commentaires sont positifs. Ils aiment leur métier et sont hyper motivés. Certains d’entre eux sont dans une situation précaire, socialement et économiquement ; dans ce cas nous mettons tout en œuvre pour les soutenir. Bien qu’ils soient courtisés par le privé, les enquêtes d’employabilité des deux dernières années (2020 et 2021, NDLR) ont montré qu’environ 50 % de nos élèves choisissent de travailler aux HCL.



Ghislaine Peres-Braux,
coordinatrice des écoles et instituts de formation des HCL et directrice de l’Ifsi Clemenceau.

FORMATION EN SOINS INFIRMIERS : LA PLUS DEMANDÉE SUR PARCOURSUP MAIS UN TAUX D’ÉROSION EN HAUSSE

Environ 1 200 places ont été ouvertes sur l’ensemble des 13 instituts de formation en soins infirmiers conventionnés avec Lyon 1 en cette rentrée scolaire 2022, pour plus de 11 800 candidatures reçues et examinées via Parcoursup. Les promotions de l’Ifsi Clemenceau sont passées de 140 à 180 étudiants en 2021 et 2022 et l’on prévoit de maintenir ce nombre en 2023. Malgré le contexte sanitaire, la crise des vocations infirmières ne semble donc pas d’actualité.

Cela dit, le taux d’érosion, soit la proportion d’étudiants infirmiers qui ont arrêté leurs études, a augmenté, passant de 3 % en 2019 à environ 10 % deux ans plus tard, dans les deux instituts de formation Esquirol (11,22 %) et Clemenceau (9,4 %). « D’après les premières analyses, les motifs qui se dégagent sont des erreurs d’orientation majoritairement puis des raisons financières et familiales telles que, l’éloignement familial et l’isolement, accentués par la crise Covid », explique Ghislaine Peres-Braux, coordinatrice des écoles et instituts de formation des HCL et directrice de l’Ifsi Clemenceau. De nombreux instituts de formation renforcent donc l’accompagnement proposé aux étudiants pour prévenir ces décisions d’interruption de la formation.

DOCUMENTATION CENTRALE & AGIL

LE «VÉSALE» DES HCL RESTAURÉ

Grâce à l'investissement de documentalistes passionnés, l'ouvrage historique d'anatomie a été restauré 467 ans après sa création.



On le surnomme « Le Vésale », du nom de son auteur, André Vésale, médecin de Charles Quint et anatomiste reconnu de la Renaissance. Ouvrage fondateur concernant l'anatomie humaine, il est considéré par certains comme l'un des plus beaux livres dans la spécialité. On en dénombre 25 exemplaires en France et environ 150 dans le monde. Son prix aux enchères varie de 40 000 à plus d'1,5 million d'euros selon l'édition, son état et son histoire.

L'exemplaire des Hospices Civils de Lyon est une seconde édition, imprimée à Bâle en 1555 par l'éditeur Johannes Oporinus. Les planches d'anatomie, gravées sur bois à Venise, sont attribuées à Calcar, élève du Tiien. Elles montrent des écorchés, des squelettes saisis pour la première fois dans des postures du quotidien, ainsi que 24 petites letrines entourées d'angelots en pleine activité médicale. « Parmi ces planches, certaines étaient destinées à être découpées et collées sur les figures d'écorchés pour constituer un modèle en 3D », informe Frédéric Riondet, responsable de la Documentation centrale des HCL.

Sa reliure d'époque, en peau de chèvre mégissée blanche estampée à froid, avec ais de bois⁽¹⁾ biseautés, fermoirs en laiton et dos à cinq entre-nerfs⁽²⁾,

témoigne d'une facture de luxe particulièrement soignée. « À l'époque, l'acquéreur faisait relier le livre selon ses moyens. Au regard de la richesse du plat supérieur, ce dernier devait être une personne aisée », renseigne Caroline Mami, documentaliste, en stage aux HCL dans le cadre d'un master 2 Cultures de l'écrit et de l'image à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Ensisib). De même, la richesse de l'ouvrage se retrouve aussi dans la typographie en caractères humanistes enrichie de lettres grecques et hébraïques, dont l'imprimeur possédait les casses⁽³⁾.

VERS UN LIEU QUI PROTÈGE, RAYONNE ET OBLIGE

L'exemplaire avait été exposé, en 1926, aux côtés d'autres ouvrages de la Renaissance issus du fonds d'archives des HCL, par l'Association générale de l'internat des Hospices Civils de Lyon (Agil) à qui l'on doit sa conservation. À l'automne 2021, Caroline Giroudon, documentaliste, propose la restauration de cette pièce emblématique de la médecine du XVI^e siècle. Et c'est en janvier 2022 que les célèbres planches gravées ont progressivement retrouvé une seconde jeunesse grâce au travail minutieux d'Aurélia Streri, restauratrice à Lyon.

Aujourd'hui, Frédéric Riondet souhaite rééditer l'exposition de 1926 en 2026. Ce projet nécessite d'organiser le rapatriement des ouvrages historiques à la Documentation centrale, leur restauration et leur conservation préventive dans les conditions adéquates. « La bonne gestion de cette collection patrimoniale permettra de rendre disponibles ces ouvrages de manière exhaustive aux scientifiques de toutes disciplines. C'est non seulement essentiel pour faire avancer nos connaissances mais c'est aussi le moyen de remplir notre obligation morale de conserver et valoriser les dons qui ont été faits au cours des siècles. » ■

⁽¹⁾ En imprimerie, planche de bois servant de support. Ici utilisée en couverture du livre (plats supérieur et inférieur).

⁽²⁾ Espace compris entre les nervures du dos d'un livre.

⁽³⁾ Casier en bois divisé en cassetins contenant l'ensemble des polices de caractères composées d'un mélange de plomb, d'antimoine et d'étain. D'après Caroline Mami, cette composition inventée par Gutenberg joue pour beaucoup dans la réussite de l'imprimerie (avec la composition de l'encre et la presse).



Frédéric Riondet



Caroline Mami

EN BREF !

En septembre, c'est Peps !

Chaque année, elle est l'occasion de s'inscrire dans la démarche partenariat patient. Celle-ci fait avancer notre organisation, nos pratiques et le soin avec le patient et son aidant. La semaine Peps (Partenariat et expérience patient en santé) se déroule du 20 au 29 septembre prochains. N'hésitez pas à venir en discuter avec des professionnels des HCL, des patients et aidants partenaires, représentants d'usagers et associations. Toutes les dates et les programmes détaillés sont sur Pixel.

HÔPITAL RENÉE SABRAN

Extension de l'Internat

Quatre nouveaux studios vont être créés au premier étage du pavillon Élysée à l'hôpital Renée Sabran pour accueillir les internes. En lieu et place d'un ancien appartement locatif de plus de 100 m², ces quatre logements, tous équipés d'un coin cuisine, vont pouvoir accueillir les internes et, si besoin, leur conjoint. L'un des nouveaux studios bénéficiera d'une chambre séparée, offrant davantage de confort en cas de présence d'un enfant. Les travaux d'un montant de 350 000 euros devraient démarrer mi-septembre. La livraison est prévue en février 2023. Ces studios s'ajouteront aux cinq chambres existantes implantées au rez-de-chaussée du pavillon Élysée.

Erratum

Dans l'article *Une consultation pour les patients atteints de troubles neurologiques*, page 17 du Tonic n° 189 (juin 2022), notez que le projet est mené par le Pr Mohamed Saoud et le Dr Maxime Tiberghien (et non pas Vincent comme indiqué). Nous prions le Dr Maxime Tiberghien de bien vouloir excuser cette erreur.

EN BREF !

La « Fresque du Climat » s'invite au GHE

Rendez-vous jeudi 6 octobre 2022 de 13h30 à 16h30, salles 1,2 et 3 au 10^e étage de l'hôpital Louis Pradel pour participer à un atelier scientifique, collaboratif et créatif conçu pour sensibiliser de façon ludique au sujet du changement climatique. Les objectifs sont nombreux : comprendre les enjeux climat grâce à des données scientifiques ; créer du lien et de la cohésion ; dessiner des axes stratégiques et feuilles de route à impact ; se former à un socle de connaissances commun ; acculturer les équipes à des méthodes d'intelligence collective.

➤ Pour s'inscrire : ghe.affaires-generales@chu-lyon.fr
 Merci de préciser vos Nom-Prénom / métier / service / mail / téléphone.
 Attention : limité à 24 participants.



ÉVÉNEMENT INDÉSIRABLE GRAVE LIÉ AU SOIN (EIG)

Un nouveau dispositif d'écoute pour les personnels HCL

Une équipe pluridisciplinaire, supervisée par Valérie Flatin, coordonnatrice de la gestion des risques associés au soin à la direction qualité, usagers et santé populationnelle (DQUSP) et le Dr Benoît Hoestlandt, chef de service adjoint en psychiatrie d'urgence aux HCL, porte ce projet actuellement en phase de test.

À qui s'adresse le dispositif « Seconde victime » ?

Dr Benoît Hoestlandt : Il s'agit d'une première écoute proposée à tout professionnel HCL, - ouvrier, technicien, soignant, administratif, cadre, etc. -, qui a vécu ou ressent avoir vécu un événement indésirable grave (EIG) lié au soin. Chacun de nous, quelle que soit son activité, est au service du patient. Cela signifie que lorsque survient un EIG, nous pouvons tous être impactés psychologiquement. Il arrive que le professionnel se sente coupable

ou responsable même quand il ne l'est pas. C'est la raison d'être de ce dispositif, que traduit son intitulé « seconde victime », la première étant le patient.

Valérie Flatin : L'étude⁽¹⁾ réalisée en juin 2022 aux HCL a montré que 77 % des professionnels impliqués dans un événement ayant entraîné un dommage pour un patient ressentent le besoin d'être soutenus.

Dr B.H. : Il revient à notre institution de prendre en compte la vulnérabilité potentielle de chacun de ses agents lorsque ceux-ci se trouvent engagés dans un événement aux conséquences fâcheuses et parfois dramatiques pour le patient et qu'ils ressentent le besoin d'en parler et d'être écoutés.

Comment le dispositif va-t-il se déployer dans les services ?

V.F. : Après la survenue d'un événement indésirable, les équipes réalisent souvent

un débriefing à chaud de la situation. Désormais, en complément, un groupe de pairs aidants, soit une quinzaine de professionnels, médecins, cadres, administratifs, formés à l'écoute active, peut être sollicité. L'objectif est d'offrir une relation d'aide et d'écoute au professionnel et si besoin, de l'orienter vers les recours spécialisés des HCL comme les psychologues ou les psychiatres qui prendront le relais.

Comment va-t-il fonctionner ?

V.F. : Toute demande doit être envoyée à l'adresse secondevictimEIG@chu-lyon.fr

La personne sera ensuite contactée en toute confidentialité et il lui sera proposé une rencontre dans son établissement. ■

⁽¹⁾ 1 413 répondants dont 839 personnels paramédicaux et 262 médecins.



Faculté de médecine Lyon Est, le mercredi 13 juillet 2022. La promotion de l'Ifsi Esquiroil tout sourire au terme de la cérémonie de remise des diplômes marquant la réussite de trois années de formation, de travail et d'engagement en pleine crise Covid.

FONCTION TEXTILE

TROIS NOUVEAUX DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE VÊTEMENTS (DAV) AU BLOC OPÉRATOIRE DE LA CROIX-ROUSSE !



Après un an et demi de travail incluant différents corps de métiers (logistiques, techniques, économiques, lingerie, bloc opératoire et hygiène), des DAV ont été installés en juin dernier à l'hôpital de la Croix-Rousse. De réels atouts pour les professionnels travaillant au sein du bloc opératoire puisqu'ils leur fourniront des tenues adaptées 24h/24h et 7j/7j et permettront de simplifier et de sécuriser le circuit d'approvisionnement des vêtements (lire Tonic 186, décembre 2021). Sur les différents sites des HCL, il existe des distributeurs automatiques de vêtements beaucoup plus encombrants. L'installation de ces nouveaux distributeurs a donc permis un gain de place conséquent, ce qui entraîne une meilleure gestion des vêtements.

Concrètement, ces appareils assurent le parfait enregistrement des opérations de chaque utilisateur. Les personnels gèrent leur crédit de vêtements professionnels après une inscription par les cadres supérieurs de leur service. Des équipements supplémentaires devraient être installés dans d'autres groupements hospitaliers dans les prochains mois. ■

L'innovation se propage aux HCL !

C'est en juillet 2022 que les nouveaux lauréats de l'appel à projets Innovation, lancé par la direction de l'innovation (DI), ont été sélectionnés. Onze projets vont donc bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'un financement. Ils rejoindront les 20 autres en cours de concrétisation des deux promotions précédentes (juillet et décembre 2021). Un nombre de projets toujours important, des profils et des thématiques qui se diversifient : pas de doute, la culture de l'innovation continue de se propager aux HCL.

À l'automne, une dizaine de lauréats vont démarrer une formation en collaboration avec l'emlyon business school. L'objectif est de les

sensibiliser à la démarche intrapreneuriale⁽¹⁾ et d'acquérir des compétences en gestion de management de projets. Cette formation se déroulera en cinq modules dispensés sur le site de Lacassagne par des professeurs de l'école de commerce, experts en entrepreneuriat et innovation ; modules enrichis de témoignages d'entrepreneurs de la medtech et d'intervenants des HCL. Les participants pourront également bénéficier d'un coaching individuel en lien avec leur projet.

Save the date

Le 16 décembre 2022, c'est la grande Journée de l'innovation aux HCL. Cet événement ouvert à tous se déroulera dans les nouveaux locaux de la direction de l'innovation, situés dans le

biodistrict de Gerland (bâtiment Urban Garden, 6 rue Alexander-Fleming, Lyon 7^e, lire article p.7). Ce sera l'occasion pour la DI, ses partenaires et l'ensemble des parties prenantes de présenter toutes les réalisations depuis sa création en avril 2021, et d'écouter les professionnels pitcher leurs projets, d'assister à des témoignages d'intrapreneurs et à une conférence inspirante ! ■

➤ Plus d'infos sur : [sur Pixel, Flash et par mail.](#) [Pixel > Missions > Innovation](#)

⁽¹⁾ L'intrapreneuriat est « une démarche par laquelle un ou plusieurs employés, en association avec leur organisation, s'engagent et portent à leur initiative des activités innovantes et créatrices de valeurs », d'après Open Lab Intrapreneuriat, direction générale de l'entreprise, 2019.

EN BREF !

HCL / ALPES VÉLO

Une collaboration qui a du souffle !

Le 22 juin dernier, l'Institution a signé une convention inédite avec l'association Alpes Vélo. L'objectif de ce partenariat : médicaliser des épreuves cyclistes professionnelles afin de gérer au mieux le moindre accident. Les HCL sont le premier CHU de France ayant été choisi pour accompagner ce type d'événement. Ainsi, deux médecins et un infirmier des deux services de médecine du sport des HCL, basés à l'hôpital de la Croix-Rousse, accompagneront six épreuves sur la saison 2022.

➤ Plus d'infos sur : facebook.com/chudelyon

RSE

Faciliter l'accès aux logements pour nos professionnels

Les Hospices Civils de Lyon se mobilisent en faveur du logement des personnels hospitaliers. Après Résidétape pour la location de logements, un nouveau partenariat vient d'être signé avec CDC Habitat pour une durée de 5 ans. Les professionnels du CHU pourront avoir un accès privilégié aux offres du groupe à l'achat ou en location. Il consiste en un droit de priorité sous la forme d'un droit d'accès aux informations afférentes aux logements intermédiaires ou libres en cours de construction (première mise en location) ou libérés par leur locataire (relocation à la rotation) avant leur commercialisation. CDC Habitat dispose d'un parc de 5 197 logements familiaux dans la métropole de Lyon.

➤ En savoir plus sur les offres : [Pixel > Vie Pro > Vos conditions de travail > Logement du personnel.](#)



LES DIRECTIONS DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION PRENNENT PIED À GERLAND

L'implantation, au cœur du biodistrict de Gerland, des directions de la recherche en santé et de l'innovation, illustre la stratégie partenariale des HCL avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Ce déménagement marque un tournant. Il concerne les collaborateurs des deux directions de la recherche et de l'innovation, soit plus d'une centaine de personnes. C'est un déménagement en deux temps, dont le premier coup d'envoi est prévu mi-octobre. Dans un premier temps et pour deux ans, les équipes de la recherche et de l'innovation vont investir le plateau de 1 000 m² du « Lodge », sur le campus Urban Garden. Puis, en 2024, la localisation définitive s'établira au 321 avenue Jean-Jaurès dans la future tour Graphit.

Avec cette implantation au cœur du biodistrict de Gerland (Lyon 7^e), les HCL confirment leur position d'acteur de premier plan de la recherche et de l'innovation en santé, au même titre que les universités et laboratoires de recherche académiques (École normale supérieure, Centre national de recherche scientifique, université Claude Bernard), les industries pharmaceutiques, les entreprises des

secteurs de la santé, et au plus près du pôle de compétitivité en santé, Lyonbiopôle, qui rassemblent plus de 275 membres. Le symbole est fort et porte de nombreux enjeux. « *Cet ancrage territorial contribuera à favoriser les partenariats sur des projets nationaux et internationaux* », précise Floriane Kunder, directrice adjointe à la direction de la recherche en santé (DRS).

Dans cet environnement particulièrement dynamique, les équipes de la recherche et de l'innovation pourront organiser des rencontres, développer réseaux et synergies avec leurs partenaires. « *La première journée de l'innovation, destinée à un large public HCL, se déroulera dans nos locaux à Gerland le 16 décembre prochain. Ce sera un moment important, dans un lieu très symbolique, pour valoriser la dynamique de soutien à l'innovation, à la diversité et l'implication des porteurs de projets* », indique Armelle Dion, directrice de l'Innovation.

Dans les nouveaux espaces, des liens réguliers et adaptés vont se renforcer,

encourageant la créativité, aidant à la compréhension d'un écosystème complexe en permanente évolution, consolidant les coopérations entre partenaires et collaborateurs. Cette implantation permettra ainsi aux HCL de « *contribuer plus fortement à l'identification et à la validation de nouveaux produits de santé au service des soignants et des patients* », souligne Alexandre Pachot, directeur de la DRS.

AGILITÉ, SOUPLESSE ET CONNECTIVITÉ

Pour préparer les équipes au changement, une journée de team building a été organisée en juin dernier ; l'occasion d'approprier l'open space et d'aborder l'organisation de travail en flex office (bureau partagé). Cette organisation de travail et managériale se veut portée sur l'échange, l'animation collective et la collaboration transversale. Ce déménagement est l'image d'une institution en pleine mutation : un hôpital visible dans son écosystème, en lien avec de multiples réalités qui s'enrichissent les unes au contact des autres. ■

HCL : 2^e CHU EN MATIÈRE DE RECHERCHE CHAQUE ANNÉE - EN 2021



570
ÉTUDES
À LA PROMOTION
HCL



130
ESSAIS CLINIQUES
« EXTERNES »



31
PROJETS
EUROPÉENS



849
PROFESSIONNELS
DÉDIÉS
À LA RECHERCHE



2900
PUBLICATIONS
SCIENTIFIQUES



15
BREVETS
DÉPOSÉS

INNOVATION

INVESTIR POUR ACCOMPAGNER L'ESSOR DE LA CHIRURGIE ROBOTIQUE

Moins d'un an après le séminaire sur la robotique qui s'est déroulé en septembre 2021 (lire Tonic n° 186, décembre 2021), la robotique aux HCL se développe dans tous les groupements hospitaliers. L'appel à manifestation d'intérêt lancé en janvier 2022 et les instructions qui ont suivi sont venus amplifier l'investissement des HCL dans de nouveaux robots et encourager les équipes médicales à poursuivre leur engagement dans ces nouvelles prises en charge. L'enveloppe dédiée à la robotique pour les trois prochaines années (2022-2024) s'élève à dix millions d'euros. « *Ce beau projet, qui a créé une réelle dynamique collective, permettra de doter les HCL d'une technologie de pointe au service des patients et des professionnels* », souligne Charlotte Boyer, copilote avec le Dr Rémi Dubois de la démarche et du comité d'instruction* qui a mené à terme le projet avec efficacité et enthousiasme.

Les projets retenus ont été validés lors du directoire du 5 juillet dernier. Sur les 9 dossiers déposés dans le cadre de l'AMI, concernant des demandes d'acquisition de 10 robots chirurgicaux ou interventionnels, six projets ont été validés, correspondant à sept équipements. Ainsi, quatre robots Da Vinci de dernière génération vont être acquis. Deux systèmes, déjà présents à l'hôpital Lyon Sud, pourront être, pour l'un renouvelé, et l'autre, mis à disposition par le fabricant pour la recherche, acheté ; un troisième sera installé à l'hôpital de la Croix-Rousse, le quatrième au groupement hospitalier Est. Utilisés dans plusieurs spécialités (urologie, gynécologie, chirurgie pédiatrique, ORL, chirurgies digestive et thoracique), ces systèmes chirurgicaux proposent des solutions mini-invasives hyper performantes.

Un autre robot, concurrent direct du Da Vinci, nommé Hugo, complètera l'offre à Lyon Sud. Ce système, qui a fait son entrée en Europe début 2022, est conçu pour les chirurgies urologiques, gynécologiques et digestives.

Enfin, l'hôpital Edouard Herriot réceptionnera le projet RadBot (robot Epione), développé pour la radiologie interventionnelle, alliant actes diagnostiques et thérapeutiques. Ce nouvel équipement sera utilisé dans un premier temps pour les tumeurs du foie. D'une très haute précision, il sécurise les gestes radiologiques tout en offrant l'opportunité aux jeunes chirurgiens de se former plus rapidement, avec un

niveau de sécurité supérieur, en conditions réelles.

L'ensemble de ces systèmes chirurgicaux bénéficient des dernières avancées technologiques. Ils rendent les gestes des chirurgiens plus précis, moins invasifs, augmentent leur vision du champ opératoire en intégrant la 3D et participent au recueil des données exploitées par l'intelligence artificielle. En aucun cas, ils ne se substituent aux mains des professionnels au service des patients. ■

*Constitué de Françoise Gosso, Philippe Pin, Barthélémy Saccoman, Martine Buzi, Armelle Dion, Delphine Maucourt-Boulch, Sébastien Martre, Laurent Milot, Frédéric Aubrun, Magali Guerder, Maud Alligier, une chirurgienne bruxelloise, un patient partenaire, un représentant des usagers.



Dossiers d'activités nouvelles et d'accompagnement à la transformation 2022

La campagne des dossiers d'activités nouvelles et d'accompagnement à la transformation (DAN/AT) constitue un moment fort dans la vie de notre institution. En 2022, l'enveloppe de dépenses s'élève à 10 millions d'euros et correspond à la création de quelque 120 postes.

À la suite de leur instruction tout au long du mois de juin, les résultats de la campagne des dossiers d'activités nouvelles et d'accompagnement à la transformation (DAN/AT) ont été présentés lors du directoire des HCL réuni le 5 juillet dernier. La campagne DAN-AT 2022 et la qualité de la trentaine de projets présentés marquent la volonté et la capacité des HCL à faire face aux enjeux actuels, mais aussi et surtout à se projeter dans l'avenir et anticiper les organisations hospitalo-universitaires qui feront l'hôpital de demain (médecine ambulatoire, médecine de liaison, médecine de parcours...).

Pour le directeur général, « cette campagne DAN-AT 2022 constitue un pari, celui de poursuivre la transformation du CHU, l'engagement dans des projets ambitieux permettant de développer et d'adapter les activités de soin aux besoins des patients et aux évolutions de la médecine, tout en renforçant l'attractivité de notre établissement pour la totalité des professionnels en exercice. »

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19 et des difficultés de recrutement, plusieurs dossiers retenus l'an passé ont en effet été retardés ou ajustés. Leur mise en œuvre est donc prioritaire.

Tenant compte de cette situation, « la campagne 2022 a valorisé les projets répondant aux priorités locales identifiées par les groupes hospitaliers et aux enjeux du CHU tout en restant pragmatiques et opérationnels : valence hospitalo-universitaire forte, dimension prospective robuste, déploiement d'une médecine de parcours et capacité de réalisation rapide », indique Barthélémy Saccoman, directeur adjoint à la direction de la performance et du contrôle de gestion (DPCG). ■



QUELQUES DOSSIERS RETENUS (LISTE NON EXHAUSTIVE)

GHC

SOS main : hôpital de jour postopératoire de la main et du membre supérieur ; création d'un Centre d'aide à la régulation émotionnelle (Care) et d'un Centre de thérapies interventionnelles et neuromodulation des états de crise (Thinc) en hôpital de jour.

GHE

Pituitary Center dédié à la prise en charge pluridisciplinaire et à la recherche sur les pathologies hypophysaires ; extension des capacités de bilan prégreffe et de suivi.

GHN

Urgences et posturgences ; centre intégré d'expertise et de recherche de l'asthme sévère ; développement de l'activité de l'hôpital de jour du PAM médico-chirurgical.

GHS

Préhabilitation ; cellule ambulatoire de diagnostic rapide en médecine interne ; spécialisation d'une unité pour la prise en charge des patients blessés médullaires.

Renée Sabran

Optimisation de la parésie plastique après un AVC.

Directions transversales

Unité transversale de nutrition clinique ; qualité du circuit des dispositifs médicaux implantables ; isolement d'îlots pancréatiques humains à visée thérapeutique pour greffe.

PARTENARIAT

Harpp : projet innovant et ambitieux qui transformera les pratiques !

En juin dernier, l'institution a signé un partenariat de grande ampleur avec le groupe pharmaceutique Roche Diagnostic France. D'une durée de 12 ans et d'un montant de plus de 70 millions d'euros, le projet Harpp vise à harmoniser et renouveler les plateaux de proximité de biologie.

Cette transformation est bénéfique tant pour les patients que pour le personnel. Elle permettra d'harmoniser l'équipement de l'ensemble des sites, facilitant le partage de pratiques, tout en sécurisant les délais de rendu des résultats. Elle devrait aussi améliorer le parcours de soins des patients.

Grâce à un environnement moderne et fonctionnel, les conditions de

travail des personnels seront elles aussi améliorées. Des formations seront proposées par les ingénieurs de Roche Diagnostics France, afin de développer les compétences des professionnels et les accompagner dans la prise en main des appareils.

Avant la signature de ce partenariat, les trois sites du laboratoire de biologie médicale et d'anatomie pathologique, situés sur le GHN, le GHS et le GHE, gérés par la DPMT (direction des plateaux médico-techniques) travaillaient avec des fournisseurs différents. À partir de 2023, Roche Diagnostic France couvrira les besoins d'appareillage des disciplines de biologie de proximité (biochimie, pharmacotoxicologie, immunologie, sérologie, hématologie et hémostase). ■

➔ En savoir plus sur les offres :

[Pixel > Organisation > Pôles d'activité médicale et instituts](#)

UNE MÉDECINE D'INVESTIGATION AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

On ne compte, en France, que trois services de médecine statutaire, dont celui des HCL. Échanges avec une équipe dynamique et passionnée par ses missions médicale, juridique et administrative.



Dr Stéphanie Bednarek,
psychiatre

La médecine statutaire, « c'est l'assurance maladie pour les fonctionnaires de la fonction publique hospitalière », résume la Dr Pauline Rederon, cheffe de service. « *Tout agent recruté⁽¹⁾ est évalué. Nous évaluons son aptitude à la fonction publique hospitalière et non son aptitude à son poste de travail* », précise-t-elle.



Dr Pauline Rederon,
cheffe de service

En ce début d'automne, le service sort à peine de sa période d'activité la plus intense, avec une moyenne de 300 recrutements par mois entre juin et septembre. Mais sa mission ne se réduit pas aux seules visites de recrutement. Elle s'étend à ces examens réglementaires requérant l'avis d'un médecin agréé, que sont l'attribution des congés de longue maladie, les disponibilités, les retraites pour invalidité, ou encore les accidents de service (ou de travail pour les contractuels) et maladies professionnelles. C'est dire son importance.



Élisabeth Coste-Roche,
chargée de mission

Son expertise mobilise cinq médecins généralistes, une psychiatre, un rhumatologue (vacataire à 10 %), un psychologue, deux infirmières et une dizaine d'agents administratifs. Tous sont en lien au quotidien avec les services de médecine du travail et des ressources humaines des HCL, ainsi qu'avec les médecins traitants des agents.



Martine Amato,
secrétaire

En 2021, le nombre de consultations a bondi de 28 % : 3 871 personnes contre 3 002 en 2016 sont passées par le site de Sainte-Eugénie à Lyon Sud. « *La covid a généré un grand pic*

d'activité », confirme Martine Amato, secrétaire dans le service depuis 1993. Une hausse d'activité que la cheffe de service explique en partie par « *l'absence de confinement strict sur cette année-là et l'augmentation significative de la durée de période d'arrêt en lien avec des troubles psychiques.* »

ENJEUX MÉDICO-ADMINISTRATIFS ET PARCOURS DE VIE

« *Cette médecine agréée est passionnante !* », s'exclame avec conviction le Dr Jacques Weber, médecin agréé depuis 1983. « *Nous traitons les dossiers du début à la fin, par exemple de l'accident au travail jusqu'à l'évaluation des séquelles. C'est ce vécu que nous découvrons progressivement, en reconstituant les pièces du dossier, en sollicitant des avis spécialisés, qui permettront de déterminer les droits de l'agent au regard de sa situation.* »

Tous les jeudis, les réunions de concertation pluridisciplinaire permettent d'échanger sur les dossiers en cours d'investigation, dont certains plus ou moins complexes. « *Ce travail d'équipe est enrichissant* », partagent les médecins du service, « *la stimulation intellectuelle et humaine est constante.* »

Aujourd'hui, l'accident lors d'un temps de pause d'une infirmière en service de nuit interpelle les uns et les autres. Élisabeth Coste-Roche, chargée de mission depuis avril 2022 dans le service, complète utilement les analyses des professionnels de santé. Ancienne avocate, forte de

nombreuses expériences dans le management, la gestion de projet et les ressources humaines, son intervention pose pertinemment le cadre juridique.

Parfois, l'expertise somatique ne suffit pas. Il faut aussi pouvoir évaluer ce qui « *relève des symptômes de l'institution et ce qui relève des symptômes du patient* », expose la psychiatre Stéphanie Bednarek, dans le service depuis deux ans. Dans ces dossiers, faire la part des choses « *pose la question très intime du rapport au travail et comment chacun y trouve sa place* ».

Lucas de Barthès, psychologue du service à 30 %, partage à son tour : « *Je suis sollicité en majorité pour des troubles anxio-dépressifs.* » Son avis consultatif, qui intervient en seconde intention, étaye les dossiers dans le but « *de faire évoluer les agents dans des situations qui peuvent leur paraître inextricables. Les métiers de la fonction publique hospitalière sont très exigeants. Notre rôle est d'accompagner les agents dans cet environnement particulier.* »

Aujourd'hui, toute l'équipe est portée par la volonté de « *dynamiser les fortes ambitions qualitatives et quantitatives de la médecine statutaire* ». Une intention motivée par le service rendu aux quelque 20 000 agents non médicaux, quelle que soit leur fonction. ■

⁽¹⁾ Les personnels médicaux n'ont pas le statut d'agent de la fonction publique hospitalière.

⁽²⁾ Le service intervient ponctuellement pour l'hôpital de Vienne ainsi que pour le compte des autres administrations des trois fonctions publiques du Rhône, de l'Isère, de l'Ain et de la Loire.

EVE-MARIE ARMAGNAT,

SAGE-FEMME À L'ÉQUIPE RESSOURCE DÉDIÉE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES DES HCL

« Ces violences me révoltent, je ne lâcherai jamais rien »

Cette femme d'action, membre de l'association Gynécologie sans frontières, a effectué deux missions dans le Nord de la France, à Calais et Grande-Synthe, auprès des femmes migrantes victimes de violences. Aussi loin qu'elle s'en souviendra, c'est ce « sentiment d'injustice toujours aussi présent » qui l'anime et la pousse à agir.

Eve-Marie Armagnat est sage-femme depuis 1985. Son métier et cette volonté de mettre l'humain au cœur de sa pratique l'ont conduite à s'engager particulièrement auprès de celles qui subissent des violences juste parce qu'elles sont femmes. En consultation au centre de planification, dans la salle d'accouchement, la sage-femme recevait, dans un cas sur dix, une parole reflétant une situation de violence intraconjugale. « Face à l'ampleur du phénomène, nous étions démunis. La formation est devenue une nécessité. » Dans les années 2010, elle complète alors sa formation avec deux diplômes universitaires : « Gynécologie, IVG, sexualité » et « Violences faites aux femmes, vers la bientraitance ». En 2020, elle contribue à l'ouverture de la première consultation dédiée aux femmes victimes de violences, à l'hôpital Saint-Joseph

Saint-Luc où elle travaille depuis 2003. Au fil du temps, elle développe un solide réseau avec les collectivités, les associations. Lorsqu'un poste s'ouvre aux HCL, qui ont obtenu un financement de l'Agence régionale de santé pour leur projet d'amélioration de la prise en charge des femmes victimes de violences, Eve-Marie Armagnat saisit cette opportunité « enthousiasmante ! ».

Le 13 juin 2022, la première équipe ressource des HCL débute son activité. Associée à Juliette Quemener, assistante sociale et à Raphaël Servillat, psychologue, Eve-Marie Armagnat met désormais son expérience et son savoir au service des professionnels de tous les groupements hospitaliers. Sensibiliser, aider au repérage, accompagner la prise en charge, la mission qui débute cet automne se veut au plus près des pratiques des services et des demandes concrètes des professionnels. ■

➤ Lire « Une Équipe ressource dédiée à la prise en charge des femmes victimes de violences à HEH », [Pixel > Organisation > Groupements > GH Centre > Actualités](#)

➤ Sur les violences faites aux femmes : <https://arreteonslesviolences.gouv.fr>

JACQUES LIENHARDT,

PATIENT PARTENAIRE

« C'est important de renvoyer la balle »

Après avoir été guéri d'un mélanome grâce à l'immunothérapie, Jacques Lienhardt a choisi de mettre son expérience au service du système de santé public.

Pris en charge à l'hôpital Lyon Sud, dans le service du Pr Stéphane Dalle, Jacques Lienhardt a bénéficié du dispositif Immucare dans le cadre du suivi de sa maladie. Cette prise en charge a été conçue, entre autres, pour gérer les toxicités liées aux immunothérapies. Elle permet de réduire le risque de consultation en urgence et d'améliorer la qualité de vie pendant les traitements en ajustant la thérapie en fonction des problèmes quotidiens des patients.

Le caractère ouvert, responsable et prompt à la discussion de Jacques n'a pas échappé aux médecins et chercheurs des HCL. Tout comme le

fait qu'il soit président délégué du comité de la Ligue contre le cancer de sa commune. Fort de ses expériences de patient et de son engagement citoyen, il a été sollicité pour partager ce savoir d'usager, pour poser un regard critique et proposer des points d'amélioration. « Le système de santé a toute ma reconnaissance. C'est important de renvoyer la balle. »

Depuis 2021, il participe à des réunions en visioconférence et en présentiel à l'hôpital, au sein d'un groupe de recherche dont l'objectif est d'évaluer la pertinence d'Immucare pour le patient. « Les échanges sont enrichissants. Jacques Lienhardt apporte la vision de l'utilisateur et complète celle du clinicien représentée par le professeur Dalle et celle de l'organisation des soins », indique Julie Haesebaert, médecin-chercheuse au pôle de santé publique des HCL et maître de



conférences à l'université Claude Bernard. Ce projet de recherche, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2023, montre toute la pertinence d'une collaboration entre chercheurs, cliniciens et patients pour faire avancer le soin. ■

➤ Témoignage intégral disponible dans la newsletter Parlons Santé ! (n°26, septembre 2022) accessible en ligne sur myhcl.sante-ra.fr/ParlonsSante.

Chaque jour,
nous faisons tout
pour réinventer
l'hôpital.

RESSOURCES HUMAINES

QUAND L'HÔPITAL FAIT LE PARI DU DIALOGUE

Les HCL et leurs organisations syndicales ont été les premiers dans un CHU en France à avoir réussi à négocier un accord unique couvrant l'intégralité des champs du Ségur. Ces négociations historiques misent sur un dialogue social modernisé, pragmatique, pour améliorer les conditions de travail et répondre aux attentes du terrain.

Dans le cadre du Ségur de la santé, les représentants syndicaux et la direction générale étaient invités à s'accorder sur les mesures à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail, l'intégration des nouveaux professionnels et le management.

Après plus de 50 heures de négociation tout au long du printemps, un accord majoritaire a été signé le 27 juin 2022 représentant un engagement de près de 30 millions d'euros sur trois ans. Il a été signé par cinq structures syndicales sur les six que comptent les HCL : la CFDT, Force ouvrière, l'Unsa, la CFTC et Sud Santé. Le dialogue s'est voulu fondé sur la transparence et le respect de la confidentialité des échanges. Cette méthode de travail a permis

la déclinaison de mesures nationales et aussi la création de mesures locales.

PRIME D'ENGAGEMENT COLLECTIF : DEUX MODALITÉS AUX HCL

La première modalité prévoit de reconnaître la participation d'une équipe à un projet ou à une action transversale dépassant le cadre strict de l'exercice professionnel quotidien. L'équipe peut être pluriprofessionnelle (professionnels médicaux et non médicaux) et concerne tous les secteurs des HCL, soignants ou non. Elle a pour objectif de favoriser la cohésion interprofessionnelle, la mobilisation des professionnels autour de projets d'équipe, les collectifs de travail soudés. Cette prime individuelle, de 200 € à 1 200 €, en fonction de la complexité des projets, est vue par les HCL comme un levier



Signature d'un accord majoritaire aux HCL, le 27 juin 2022.

majeur de mobilisation sur des objectifs communs, dépassant les organisations classiques. Tous les professionnels d'une même équipe engagés autour d'un projet percevront le même montant de prime.

La seconde modalité s'appuiera sur un référentiel élaboré entre les organisations syndicales, des représentants de la commission médicale d'établissement et la direction. Elle permettra de labelliser les services s'engageant spécifiquement dans des démarches favorables aux conditions de travail, à l'intégration des nouveaux professionnels ou au développement d'un management associant les professionnels. Cette labellisation permettra le versement d'une prime d'engagement collectif de 200€ à 1 200€ selon les démarches engagées, aux équipes médicales et non médicales des services concernés.

TITULARISATION DE MILLE PROFESSIONNELS AUX HCL D'ICI FIN 2024 : L'ENGAGEMENT FORT D'UN EMPLOYEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE

Les HCL s'engagent à promouvoir et offrir un accès à un emploi stable en amplifiant le mouvement déjà engagé depuis trois ans. Au cœur de l'enjeu d'attractivité et de fidélisation, cet engagement permet de reconnaître et valoriser celui des professionnels et soutenir l'attractivité des métiers de l'hôpital en donnant des perspectives de carrière transparentes et sécurisées à celles et ceux qui s'y destinent à travers la promotion professionnelle et l'accès aux concours. L'accord prévoit la mise en stage immédiate puis la titularisation des professionnels exerçant de nuit, en gériatrie ou au bloc

opératoire, secteurs identifiés comme étant particulièrement en tension soit plus de 90 professionnels en juin 2022. Le nombre de professionnels est amené à évoluer au regard des mouvements d'entrée et de sortie des HCL. D'ici 2024 : la titularisation de plus de mille autres professionnels permettra d'atteindre un délai moyen d'accès au statut de fonctionnaire d'un an maximum.

« Elles donnent des perspectives de carrière transparentes et sécurisées à celles et ceux qui s'y destinent à travers la promotion professionnelle et l'accès aux concours. C'est aussi la promesse d'un employeur qui s'inscrit dans une responsabilité sociale et environnementale », abonde Loïc Delastre, directeur de la direction du personnel et des affaires sociales. →

→ PLUS DE TEMPS POUR PLUS DE SENS AU TRAVAIL : EXPÉRIMENTATION DE LA CONTRACTUALISATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

La contractualisation d'heures supplémentaires (jusqu'à 20 heures par mois) sur la base du volontariat sera expérimentée. Elle se fera dans une logique de service pour favoriser des actions porteuses de sens au travail : formation interne, accueil des nouveaux arrivants, formation des étudiants, projets. Elles devront représenter une demi-journée ou une journée entière de travail. Leur rémunération sera majorée.

RELEVER LE DÉFI DE L'EMPLOI

Les signataires de l'accord se sont accordés pour prioriser dans un premier temps la formation de nouveaux professionnels de santé et la formation à de nouveaux métiers de la santé, notamment les infirmiers en pratique avancée (IPA).

Par ailleurs, les HCL s'engagent à augmenter de près de 100% par rapport à 2019, le financement de départs en formation

diplômante via les études promotionnelles soit près de 10 millions d'euros par an. Un dispositif d'allocation d'études de 500 euros par mois pour les étudiants infirmiers ou aides-soignants des instituts HCL sera mis en œuvre à la rentrée 2022 pour accompagner le parcours de nos futurs professionnels. Les HCL soutiennent également la mise en œuvre de l'apprentissage pour des métiers supports et médocotechniques.

Dans un rapport ⁽¹⁾ sur la situation de l'hôpital et le système de santé en France, la commission d'enquête du Sénat recommande de « redonner du souffle à l'hôpital », en accordant davantage de liberté et d'autonomie à son organisation et en lui attribuant des moyens proportionnés aux défis de santé actuels. Le dialogue social qui s'est engagé aux HCL et les nouvelles mesures qui ont été prises représentent une première étape vers cet objectif. ■

⁽¹⁾ « Hôpital : sortir des urgences », Rapport de Mme Catherine Deroche, fait au nom de la commission d'enquête Hôpital, n° 587 tome I (2021-2022) - 29 mars 2022. Accessible en ligne.



Élections professionnelles 2022 : mode d'emploi

Les élections professionnelles de décembre 2022 revêtent une importance particulière dans le contexte de réforme des instances consultatives. Voter pour choisir ses représentants est l'opportunité de participer à la vie démocratique du CHU, à la définition de ses orientations stratégiques, à l'image de l'accord local du Ségur.

Du 5 au 8 décembre prochains, par voie électronique, nous serons amenés à choisir les représentants qui siègeront pour quatre ans dans les comités sociaux d'établissement (CSE) des groupements hospitaliers, des HCL et les commissions administratives paritaires (CAP) locales et départementales. Ces instances consultatives ne vous disent rien ? Pas d'inquiétude, on vous explique leur rôle et leur fonctionnement.

Le CSE : instance unique de dialogue social

À l'image de la réforme des instances représentatives du personnel conduite dans le secteur privé, le comité social d'établissement remplacera, à l'hôpital comme dans toute la fonction publique, à partir du 1^{er} janvier 2023 le comité technique d'établissement (CT) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Aux Hospices Civils de Lyon, un CSE local sera créé dans chaque groupement hospitalier pour les sujets locaux, tandis qu'un CSE central sera mis en place et consulté sur les projets

et mesures transversaux sur l'ensemble du CHU.

Le CSE central et les CSE locaux sont des instances consultative, présidées par le directeur général ou les directeurs de groupement qui réunit des représentants du personnel, des représentants de la CME et les médecins du travail. Aux Hospices Civils de Lyon, les CSE rendront des avis notamment sur les organisations internes, les projets de réorganisation de service (hospitalisation, consultation), la politique générale de formation, les projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé, de sécurité et les conditions de travail.

Les CAP et CCP au service des professionnels

Les commissions administratives paritaires (CAP) et les commission consultatives paritaires (CCP) sont des instances consultatives

composées, en nombre égal, de représentants de l'administration et de représentants du personnel. Elles traitent des sujets relatifs aux carrières individuelles et sont obligatoirement saisies à l'initiative de l'administration pour donner un avis sur les décisions ayant un impact sur la carrière de chaque agent. Les CAP sont saisies pour des motifs disciplinaires ou d'insuffisance professionnelle. Elles

Voter ? Comment

Pour la première fois, les Hospices Civils de Lyon ont recours au vote électronique exclusif. Le vote se déroulera sur une plateforme internet accessible sur tous supports connectés à internet (ordinateur, téléphone, tablette). Les électeurs recevront quelques jours avant l'ouverture du vote à leur domicile, par courrier postal les identifiants leur permettant de se connecter à la plateforme.



rendent un avis, pris en compte par le directeur général dans la décision appliquée. La commission administrative paritaire peut être également consultée, à la demande d'un professionnel, sur les projets de décision individuelle comme les refus de disponibilité, de temps partiel, d'une démission, d'une demande de télétravail ou encore d'une demande de révision de l'entretien professionnel annuel.

Les actions des représentants du personnel au-delà des CSE, CAP, CCP ?

En complément des instances réglementaires, les représentants du personnel ont un rôle essentiel dans la rénovation du dialogue social et l'accompagnement des professionnels.

Leur qualité de représentant obtenue par une forte mobilisation aux élections professionnelles permet de poursuivre l'ambition d'un dialogue social vigoureux

et modernisé. Pour exemple, l'instauration d'accords locaux permettent d'inventer et de faire évoluer les conditions dans lesquelles nous entendons mobiliser les dispositifs d'attractivité, de fidélisation, d'organisation et de fonctionnement pour notre établissement. Ces nouveaux modèles permettent de rendre plus tangible l'action des représentants du personnel via une culture de concertation et de négociation constructive avec les représentants de l'administration. ■

Voter ? Quand

Le recours au vote électronique permet d'étendre la période de vote du lundi 5 décembre au jeudi 8 décembre. La plateforme étant accessible 24h/24, les électeurs pourront voter jour et nuit selon leur disponibilité pendant plus de 72 heures !

VOTER AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 5 AU 8 DÉCEMBRE : est-ce vraiment utile ?



Les représentants des syndicats qui se présentent aux élections professionnelles rappellent l'importance d'un scrutin qui concerne la carrière de tous les agents hospitaliers.

« Les élections représentent un gros challenge. Les directions locales et centrales ont besoin de négocier avec des partenaires sociaux représentatifs des personnels. De plus, toute négociation n'est possible qu'à partir du moment où nous nous accordons sur les mêmes règles et sur un cadre commun. C'est ce que permettent les syndicats. »
Francisco Saez, Unsa.

« Voter, c'est choisir les élus qui vous représenteront pendant quatre ans. Plus vous voterez, plus nous serons légitimes et pourrons vous accompagner efficacement. Les organisations syndicales permettent de faire entendre la voix des agents des HCL dans les différentes instances comme les comités sociaux d'établissement et les commissions administratives paritaires. »
Mikaël Ollier, CFDT.

« Voter pour les élections professionnelles permet de donner du poids à la représentativité des syndicats dans le cadre des dossiers individuels et collectifs des agents. Les élections se préparent toute l'année. C'est ce travail au quotidien qui fait le résultat des élections. Elles sont le moyen d'être reconnu et de faire valoir ses droits. »
Brahim Gacem, FO.

« Voter, c'est faire entendre sa conception des hôpitaux. Les représentants syndicaux portent les revendications qui vont permettre de refonder le système de santé, d'améliorer les salaires, les conditions de travail, de retrouver le sens du travail, de défendre le service public. C'est aussi choisir des délégués qui défendent les agents au quotidien. »
Éric Moglioni, Sud.

« Oui, c'est toujours utile et important de pouvoir être représenté par des personnes avec lesquelles on partage des valeurs et une même conception du travail. Les représentants syndicaux sont des collègues, issus de toutes les filières administratives, techniques, soignantes. Ils portent les revendications issues des échanges avec les personnels, font le lien avec le terrain et les directions, dans les négociations et les instances dirigeantes. Leur action consiste à faire respecter les droits individuels et collectifs, à améliorer les conditions de travail et donc le service rendu à la population. Ils sont les porte-paroles de chacun d'entre nous, titulaires, stagiaires ou contractuels. Plus ils sont nombreux, plus leur légitimité et possibilité d'actions sont grandes aux niveaux local, central et national. »
Isabelle Godard, CGT.

FOCUS SUR L'HÉPATOLOGIE À LYON, EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ LYON 1

CHERCHEURS ET CLINICIENS TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR VAINCRE LES MALADIES DU FOIE

En prévision de son évaluation par l'HCERES*, les HCL ont identifié six axes forts et quatre programmes transversaux structurants. Parmi ces axes forts, l'hépatologie. L'émergence de l'axe hépatologie à Lyon repose sur un solide historique sur les hépatites virales, mais aussi sur des expertises de niveau international sur les maladies métaboliques (maladie du foie gras), les pathologies alcooliques, les cancers, la transplantation

hépatique... Les équipes cliniques associées aux chercheurs de l'université Claude Bernard Lyon 1 travaillent main dans la main pour proposer des solutions innovantes et optimisées pour chaque patient, adulte et enfant, des HCL. L'intégration de la recherche et des soins d'excellence permet une prise en charge unique pour toutes les pathologies du foie.

*Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

STÉATOPATHIE MÉTABOLIQUE

Comment la recherche translationnelle prédit l'avenir et contribue au développement de nouveaux médicaments

La stéatopathie métabolique est la cause la plus fréquente de maladies du foie dans le monde. Un vaste programme de recherche vise à comprendre et prédire l'évolution des pathologies du foie liées au syndrome métabolique.

La stéatopathie métabolique ou maladie du foie gras⁽¹⁾, soit un excès d'accumulation de gouttelettes de graisse (lipides) dans les cellules du foie, est désormais la cause la plus fréquente d'hépatopathie dans le monde. Sa prévalence dans la population générale est estimée entre 18 et 25 %. Dans la plupart des cas, la maladie (stéatose hépatique simple) est bénigne et non évolutive, annonçant cependant la présence d'un syndrome métabolique et potentiellement un risque cardiovasculaire accru. Dans un tiers des cas, la maladie évolue. On parle alors de stéatohépatite métabolique ou Nash (pour *non-alcoholic steatohepatitis* en anglais), caractérisée par une inflammation du foie, une souffrance des hépatocytes (ballonisation) et une accumulation progressive de cicatrices (fibrose hépatique) pouvant aller jusqu'à la cirrhose, le carcinome hépatocellulaire et la défaillance hépatique, pour laquelle le seul remède est la transplantation.

À Lyon, Massimo Levrero, professeur des universités praticien hospitalier



L'équipe du Pr Massimo Levrero (au centre) dans le Centre Inserm, cours Albert Thomas (Lyon 3), le 1^{er} juillet 2022.

(PUPH) à l'hôpital de la Croix-Rousse et chercheur au Centre de recherche en cancérologie de Lyon (CRCL), mène des investigations autour de ces stéatopathies métaboliques. Avec son équipe⁽²⁾ codirigée par la Dr Mirjam Zeisel, chercheuse à l'Inserm, et constituée de chercheurs, cliniciens, post-doctorants et doctorants de l'université Claude Bernard, il tente de prédire la transition entre la stéatose simple et la stéatohépatite afin d'identifier les patients à risque de progression de leur maladie. « Parmi ces derniers, ceux atteints d'une fibrose significative ou avancée peuvent bénéficier de

traitements innovants dans le cadre des essais cliniques », explique-t-il. L'objectif est de comprendre l'évolution de la maladie à l'échelle moléculaire et de caractériser l'environnement métabolique et inflammatoire intrahépatique aux différents stades de la maladie. Comment ? En cherchant « les biomarqueurs prédictifs de ces transitions. Ces biomarqueurs peuvent être présents dans le foie et recherchés à l'aide d'une biopsie hépatique ou au niveau sanguin ». Dans ce but, les chercheurs et cliniciens font appel à la transcriptomique (étude d'expression des

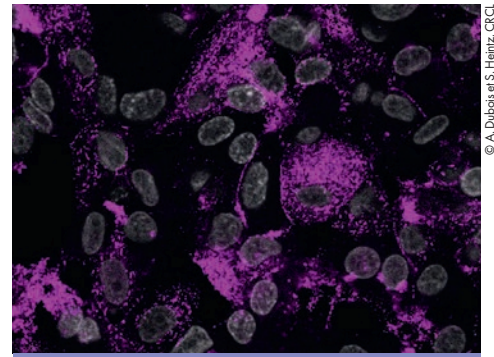
gènes par analyse de l'ensemble des ARN messagers), la métabolomique (étude des métabolites) et la protéomique (étude des protéines), en caractérisant les patients sur les plans biochimique, génétique, épigénétique et par imagerie médicale.

Cette recherche translationnelle peut compter sur le service d'hépatologie de l'hôpital de la Croix-Rousse, dirigé par le Pr Fabien Zoulim, l'un des premiers services en France en termes de file-active pour toutes les hépatopathies chroniques, y compris les stéatopathies métaboliques et sur la collaboration étroite

HÉPATITES VIRALES CHRONIQUES

Les cibles de la recherche

À Lyon, les hépatites virales chroniques, l'une des causes principales de carcinome hépatocellulaire (CHC ou cancer du foie) et de cirrhose dans le monde, font l'objet d'une recherche foisonnante.



Cellules hépatocytaires infectées par le virus de l'hépatite B.

© A. Dubois et S. Heniz, CRCL

avec la Pr Cyrielle Caussy du service d'endocrinologie, diabétologie et nutrition à l'hôpital Lyon Sud. Les études s'appuient également sur l'implication de la Dr Sophie Aycirix de l'Institut des sciences analytiques (Isa), implanté sur le campus de la Doua, et des chercheurs de l'équipe dirigée par la Dr Jennifer Rieussat du laboratoire CarMeN⁽³⁾ (université Lyon 1, Inserm, Inrae, HCL).

Ainsi, entre mars 2019 et avril 2022, ce sont plus de 500 patients qui ont bénéficié de l'expertise pluridisciplinaire des équipes lyonnaises, produisant nombre de précieuses données de santé, offrant aux patients l'accès à de nouveaux traitements dans le cadre d'une vingtaine d'études cliniques sur la Nash. « Certains de ces nouveaux médicaments parviennent à arrêter, voire même inverser l'évolution de la stéatohépatite et de la fibrose », ajoute l'hépatologue.

À l'avenir, une meilleure connaissance des mécanismes à l'origine de l'évolution de la maladie et une caractérisation des patients permettront d'optimiser la réponse thérapeutique, de guider le développement de thérapies combinées et de personnaliser le choix des nouveaux traitements. ■

⁽¹⁾ Lire : Chu-lyon.fr

La maladie du foie gras ou maladie du soda est en progression.

⁽²⁾ Équipe épigénétique, microenvironnement et cancer du foie au CRCL, UMR Inserm U1052, CNRS 5286. Université Claude Bernard Lyon 1, Inserm, CNRS, Centre Léon Bérard.

⁽³⁾ Laboratoire de recherche en cardiovasculaire, métabolisme, diabétologie et nutrition.

Leur taux de mortalité n'a cessé de croître dans le monde au cours des années 2000, dépassant le Sida, la tuberculose ou le paludisme. Une tendance infléchie récemment par les efforts de la recherche, avec un traitement efficace contre l'hépatite C et une meilleure couverture vaccinale contre l'hépatite B. Pourtant, près de 300 millions de personnes sont toujours porteuses du seul virus de l'hépatite B (VHB). Un coût important de santé publique auquel s'ajoute un poids psychologique pour les malades : « Se dire qu'on est toujours positif lors d'un test, cela reste un stress pour eux. Et dans certains pays, dans certaines communautés, persiste une stigmatisation autour de l'hépatite B », explique Barbara Testoni, chercheuse Inserm au Centre de recherche en cancérologie de Lyon (CRCL). Actuellement, la recherche se mobilise autour de deux stratégies pour guérir ces hépatites virales chroniques : miser sur le système immunitaire et mettre au point des antiviraux efficaces.

La meilleure stratégie pour lutter contre l'hépatite B reste la vaccination rappellent les scientifiques. « Une baisse significative des contaminations s'observe dans les pays ayant vacciné massivement les enfants », souligne Mirjam Zeisel, chercheuse Inserm au CRCL. Or 95% des enfants qui contractent l'hépatite B développent une maladie chronique du foie. Une fois le VHB installé, le système immunitaire va s'épuiser, ne parvenant plus à éliminer le virus. Le projet européen Horizon 2020 IP-cure-B, coordonné par le Pr Zoulim (université Lyon 1/HCL), étudie justement les mécanismes en jeu lors de cet épuisement immunitaire et comment l'éviter, avec l'objectif d'identifier des molécules capables de rééduquer le système immunitaire.

Contrairement à l'hépatite B, il n'existe pas de vaccin contre l'hépatite C, mais les traitements actuels éradiquent le virus de l'hépatite C (VHC) de l'organisme en 8 à 12 semaines. À l'inverse, les traitements de l'hépatite B ne font que limiter la répllication virale en empêchant l'infection de nouvelles cellules. Le VHB en lui-même, composé d'un unique chromosome, appelé minichromosome viral, reste intouchable, niché dans le noyau des hépatocytes – les cellules du foie – infectées par le virus. En cas d'arrêt du traitement, toute la machinerie virale se remet en route et produit de nouveaux agents infectieux qui se propagent dans le foie. Comment fonctionne ce minichromosome viral, comment se régule-t-il et quels facteurs contribuent à son

activité ? C'est justement ce que l'équipe du Pr Zoulim tente de comprendre au CRCL afin d'identifier des cibles antivirales pour altérer la formation ou le fonctionnement de ce minichromosome.

Une fois le virus de l'hépatite éliminé de l'organisme, le risque de cancer diminue, mais n'est pas nul pour autant. Car une hépatite virale chronique peut rester silencieuse des années, tandis que le foie se dégrade progressivement. Aussi, « certains mécanismes initiés par le VHC resteront activés après l'élimination de ce dernier de l'organisme » précise Mirjam Zeisel. De même, l'impact du VHB sur le génome des hépatocytes persiste, tout comme le risque de CHC, malgré la suppression de la répllication virale. Il apparaît donc essentiel d'évaluer l'état du foie chez ces patients, ceci même après la guérison. C'est l'intérêt du projet RHU CirB-RNA, dirigé par le Pr Levvero (université Lyon 1/HCL) au CRCL sur des cohortes de patients ayant guéri d'une hépatite chronique C, ou sous traitement antiviral ciblant le VHB, et ayant développé ou non un cancer du foie. Les chercheurs espèrent identifier des biomarqueurs pertinents mesurant de manière non invasive – par une prise de sang – la persistance virale dans le foie et le risque de cancer chez ces patients. À terme, cela permettrait d'adapter la prise en charge en fonction du risque de cancer.

Ces recherches fondamentales tournées vers le patient continuent d'améliorer leur prise en charge médicale, faisant régresser les maladies du foie d'origine virale. Mais ces avancées ne doivent pas reléguer au second plan la prévention, qui reste un moyen indispensable pour lutter contre ces maladies au niveau mondial. En premier lieu, la vaccination et le dépistage, plaident les scientifiques. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

- Reportage inédit dans les coulisses d'une transplantation hépatique pédiatrique rare avec le Dr Rémi Dubois et le Pr Kayvan Mohkam.
- Vidéo du Pr Fabien Zoulim, sur la recherche, les traitements et la prise en charge des pathologies du foie.
- Toutes nos actualités sur l'hépatologie.

➔ Chu-lyon.fr/focus-hepatologie



RÉÉDUCATION PÉDIATRIQUE QUAND JOUER, C'EST GAGNER

Ils ont entre vingt mois et quatre ans. Tous sont atteints d'une paralysie cérébrale. Pendant dix jours, ils ont bénéficié d'une méthode de rééducation innovante.

Sur le refrain chaloupé de la *Lambada*, Asilah, 4 ans, s'applique à suivre les indications : un pied gauche sur la mer, puis le droit sur le cœur et on revient sur la plage. Sur le bitume, la mer bleue, le cœur rose et la plage jaune ont été dessinés à la craie. La musique s'échappe du portable de Guillaume Bertrand, kinésithérapeute. Il exécute les mouvements qu'il demande à la petite fille de reproduire. Équipée d'orthèses à chaque jambe et d'une plume d'indienne sur le front, Asilah affiche un grand sourire. Quand le kiné lui suggère de passer à autre chose, elle continue, imperturbable, ravie à n'en pas douter.

Il est dix heures du matin au Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) Nelson Mandela, situé dans le quartier de la Duchère (Lyon 9^e). Le stage a commencé il y a une heure en chanson et en présence des parents. Puis ces derniers se sont éclipsés avant que les thérapeutes, sous la supervision de Denis Jacquemot, coordinateur des séjours Habit-Ile⁽¹⁾, Pauline Crépin et Guillaume Bertrand, ne débutent les activités.

C'est la première fois à Lyon que le stage Habit-Ile est organisé pour des enfants, de vingt mois à quatre ans, atteints de paralysie cérébrale. La paralysie cérébrale est la première cause de handicap moteur chez l'enfant. Elle touche environ deux enfants pour mille naissances. « Elle résulte de lésions non progressives survenues sur un cerveau en développement avant deux ans », explique Denis Jacquemot, ergothérapeute à l'Escale, le service de médecine physique et de réadaptation pédiatrique à l'hôpital Femme Mère Enfant.

Ces lésions entraînent des troubles permanents du mouvement et de la posture, réduisant les capacités de l'enfant à réaliser des activités courantes et à participer à la vie sociale. Depuis 2019, le service de l'Escale, dirigé par la Pr Carole Vuillerot, expérimente cette rééducation à la fois intensive et ludique. Actuellement, la méthode stimulant la plasticité cérébrale des enfants et leur appétence pour le jeu n'est proposée que par trois CHU en France : Angers, Brest et Lyon.

AU PLUS PRÈS DES ENFANTS ET DE LEURS SINGULARITÉS

Devant l'entrée du centre, Valentin est assis devant une table à sa taille. Attentif et patient, il semble tout entier investi dans sa mission. Son objectif est de gagner en indépendance au moment des repas. À moins de deux ans, il est le plus jeune du groupe. Derrière ses lunettes rondes, un regard doux répond avec patience aux suggestions.

Daniya, trois ans, demeure très impliquée, elle aussi, dans ses mouvements. Ses objectifs, qui ont été fixés avec ses parents et les professionnels de santé – comme pour tous les enfants ici présents –, sont, à terme, de pouvoir manger avec une

cuillère, se maintenir en position assise et se déplacer en fauteuil à la seule force de ses bras. Florence et Sophie, les thérapeutes, placent devant elle un miroir qui lui permettra de voir sa bouche quand elle va approcher sa cuillère. Mais avant, la petite fille s'entraîne avec une poupée.

Les activités sont filmées par Pauline Crépin, kinésithérapeute du service hospitalier. Les images viendront compléter celles que les parents et les professionnels ont réalisées avant le stage. Ainsi, tous pourront mesurer le chemin parcouru. « Les gestes sont initiés par les enfants », explique Denis Jacquemot. « On sollicite leur équilibre et leur force. On ne parle pas d'exercices mais bien d'activités ludiques, qui ont un sens pour les enfants, en fonction du quotidien de chacun d'entre eux. » Chaque nouvelle acquisition permet de progresser vers de nouveaux mouvements.

À l'intérieur du centre, des espaces ont été aménagés spécifiquement pour chaque enfant. À leur disposition, un nombre de jouets à faire pâlir les matins de Noël... sauf qu'ici, le jeu est un moyen et non une finalité. Vingt adultes pour huit enfants sont mobilisés pendant dix jours, totalisant 65 heures d'apprentissage. →





De gauche à droite : Guillaume Bernard, Pauline Crépin, Charlotte Lernout, Denis Jacquemot



→ Dans un coin, près des fenêtres, Adam rit aux éclats. Avec sa main droite, à stimuler en priorité, il actionne un appareil à faire des bulles. Celles-ci s'envolent de la bouche d'une grenouille verte. Pour le garçonnet d'à peine trois ans, l'enjeu est d'être capable, une fois rentré à la maison, d'enfiler son sac à dos, d'ouvrir des boîtes de jeux, de manger son yaourt sans aide.

11h30. Les enfants vont bientôt déjeuner mais ce n'est pas pour autant l'heure de la pause. Le repas donne également lieu à des activités qui doivent leur permettre de dépasser ce qui représente une problématique quotidienne. Repos et temps calme viendront ensuite, avant la reprise à 14 heures et pour deux heures encore... et un retour à la maison bien mérité.

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

« C'est important de pouvoir proposer aux parents, qui sont en attente de rééducation pour leurs enfants, une méthode qui repose sur des bases scientifiques », souligne Charlotte Lernout, directrice médicale depuis 2015 du CAMSP, géré par l'association Odynéo. Chaque semaine, la neuropédiatre voit une quarantaine d'enfants. « Un an après, l'une de mes patientes conserve les acquis du stage qu'elle a suivi en mai 2021 », a-t-elle pu constater. « Malheureusement », déplore-t-elle, « il y a plus de demandes que de places disponibles. » À l'Escale, même constat : environ 300 enfants sont potentiellement éligibles à la thérapie Habit-Ille. Ce stage s'inscrit dans un programme innovant⁽²⁾ dont la pertinence n'a pas échappé au jury de l'appel à projets Pair des HCL et de

la Métropole de Lyon, qui lui ont décerné le premier prix en juillet 2021 (lire encadré). Si les résultats s'avéraient concluants, la coordination réunissant les CHU de Lyon, Brest et Angers s'est donné pour objectif de faire entrer la méthode dans le droit commun, ouvrant la voie à un financement par la Sécurité sociale. Ce serait alors la possibilité pour un plus grand nombre d'enfants atteints de paralysie cérébrale en France de pouvoir en bénéficier. ■

⁽¹⁾ Pour « hand and arm bimanual intensive therapy including lower extremities » en anglais, soit une thérapie intensive bimanuelle main et bras incluant les membres inférieurs.

⁽²⁾ Projet TIPS-PC (dispositif régional innovant pour l'intégration des thérapies intensives dans le parcours de soins des enfants paralysés cérébraux : Habit-Ille et guidance parentale). Porté par le réseau régional de rééducation et réadaptation pédiatrique en Rhône-Alpes (R4P).



Une recherche de proximité

L'appel à projets Pair est parti d'un constat préalable : sur le terrain, les personnes vivant avec un handicap et/ou leurs aidants rencontrent parfois des difficultés dans leur accès aux soins et leur prise en charge, notamment à l'occasion d'un recours hospitalier. À travers cet appel à projets, les Hospices Civils de Lyon et la Métropole de Lyon souhaitaient faire émerger des solutions innovantes et participatives qui faciliteraient le parcours de la personne vivant avec un handicap en lien avec un recours hospitalier (quel que soit le motif du recours), par des méthodes

valorisant le partenariat patient et incluant les aidants. Le projet Tips PC vise le développement d'outils d'information et de communication, permettant le déclioisonnement ville/hôpital et la coordination avec les thérapeutes de proximité, dans le cadre d'un parcours de thérapie intensive Habit-Ille. Ces supports, élaborés à partir de l'expérience patient des familles, seront également utilisés pour soutenir le rôle des familles dans le transfert des acquis au quotidien.

➤ chu-lyon.fr: Appel à projets PAIR

ASSO

SEP'AVENIR

« L'OBJECTIF EST DE SE FAIRE PLAISIR »

Chaque année, la journée au ski baptisée «*Remonte la pente*» rassemble des patients atteints de sclérose en plaques et leurs proches, des moniteurs, des bénévoles ainsi que la neurologue Laurence Gignoux (HCL) et Sylvie Martel, secrétaire du Réseau Rhône-Alpes SEP, implanté à l'hôpital Pierre Wertheimer. La quatrième édition, qui s'est déroulée en mars dernier à Peisey-Vallandry, en Savoie, a remporté à nouveau un franc succès. L'émotion de la glisse, dans l'environnement alpestre et sous un soleil clément, a donné le sourire à tous les participants. «*Une quarantaine de malades étaient présents et les accompagnants, soit au total environ 140 personnes venues s'éclater sur la neige!*», s'enthousiasme Audrey Hochard, membre de l'association SEP'Avenir et initiatrice de cette journée ouverte à tous les patients, adhérents ou non. Fauteuils-skis, orthèses Ski-Mojo (mécanisme sur ressort réglable permettant d'alléger le poids ressenti par les jambes), Snoocs (ski et luge), une douzaine d'engins permettent de skier debout ou assis quels que soient son niveau et ses capacités. «*L'objectif est de*



se faire plaisir.» Entièrement gratuite pour les adhérents de l'association, cette journée est un «*vrai moment de convivialité*», commente Laurence Gignoux. La convivialité sera encore au rendez-vous en novembre prochain pour la Journée rhônalpine d'information sur la sclérose en

plaques (SEP). L'occasion pour les patients, les familles et les aidants d'échanger, de faire le point sur les traitements et de mettre en lumière les actions proposées par le Réseau Rhône-Alpes SEP et les différentes associations. ■

➔ www.rhone-alpes-sep.org - sepavenir.org

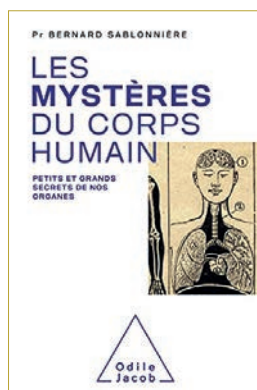
LIVRE

IL ÉTAIT UNE FOIS NOS ORGANES...

Il s'agit des rouages de la machine humaine et plus encore. Mieux les

connaître, c'est comprendre ce corps humain dans toute son étonnante et fascinante complexité. Le projet ici est d'en proposer un tour d'horizon, à partir des connaissances historiques jusqu'aux découvertes les plus actuelles. Du cœur au cerveau, de la peau aux poumons, des os au système digestif, la balade est tout à la fois enchanteresse, érudite et à la portée de tous. On la doit au don de vulgarisation de son auteur, Bernard Sablonnière, médecin et biologiste au CHU de Lille, professeur

de biologie moléculaire à la faculté de médecine de l'université de Lille et chercheur à l'Inserm. Son écriture interpelle, questionne et apporte des réponses par des anecdotes qui égayent et des comparaisons qui parlent à tout le monde. On apprend sans se prendre la tête et on s'émerveille devant l'ingéniosité redoutable et presque «*surnaturelle*» du corps et de ses organes. *Petits et grands secrets de nos organes*, éditions Odile Jacob, 2021.



INFO EXPRESS

INFODAY HORIZON EUROPE SANTÉ 2022

Journée d'information sur les financements européens dédiés au secteur de la santé, le 7 octobre 2022 à Lyon. Organisée par les HCL, Lyon Biopôle et Lyon Ingénierie Projets, l'université Claude Bernard. Les appels à projets en santé à venir pour 2023 visent à répondre à des défis complexes qui, pour l'Union européenne, menacent la santé publique et les citoyens, la viabilité des systèmes de soins de santé et de protection sociale, ainsi que la compétitivité des industries de la santé. ■

➔ En savoir plus : <https://lyonbiopole.com/evenement/journee-dinformation-horizon-europe-sante>

JO 2024

JULIEN GADOUD-KIEFFER, INTERNE ET RAMEUR DE HAUT NIVEAU



Depuis mars 2021, Julien Gadoud-Kieffer, interne en médecine vasculaire aux HCL, est officiellement sportif de haut niveau. Aliant la médecine et l'aviron, « mes deux passions », dit-il, il s'entraîne tous les jours, à raison de 10 à 11 séances d'entraînement par semaine. La première commence à 6 heures du matin et la dernière se termine à 19 heures sur le lac de Miribel-Jonage. Entre ces deux séances, il poursuit sa formation en médecine vasculaire aux Hospices Civils de Lyon. Médaillé (or, bronze) aux Championnats de France (deux de couple avec son

coéquipier Julien Monvener) et aux Championnats de France universitaires (catégorie 8+) en 2021 et 2022, il est le premier sportif de haut niveau à avoir reçu la médaille d'or des lauréats 2022 du concours des internes des HCL. Jusqu'à l'année dernière, le financement octroyé aux récipiendaires distinguait les internes qui cherchent à réaliser un projet de recherche ou de travail clinique innovant. Depuis cette année, ils peuvent candidater au concours avec un parcours innovant d'exception. « Je ne voulais pas avoir de regrets et ne pas être allé au bout de mon projet : celui de par-

ticiper aux Jeux olympiques de 2024. Grâce aux HCL, je vais pouvoir m'entraîner à plein temps à partir de novembre afin d'être prêt pour les qualifications qui se dérouleront lors des Championnats du Monde, en septembre 2023. »

Pour l'heure, il lui faut gagner en muscles, soit 4 kilos de plus pour cet athlète de 1,93 mètre et 86 kilos. Pour l'accompagner : kiné, nutritionniste, médecin du sport et coachs sportifs. Quant à sa thèse de médecine, « elle porte sur l'endofibrose iliaque : une pathologie qui touche les sportifs de haut niveau », précise-t-il. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Médecin et hospitalier, un long passé



Le « grand corps », construit en 1493, où François Rabelais officia de 1532 à 1535. Collections du musée des HCL, accessible depuis la page : www.chu-lyon.fr/musee-des-hcl

Contrairement à l'hôpital, l'hospice n'a pas pour fonction première de délivrer des soins médicaux, rappelle le dictionnaire de l'Académie française. Un hospice devient donc un hôpital quand un médecin vient y prendre ses fonctions. Ainsi, on considère que le docteur Tremolle a été le premier médecin des hôpitaux de Lyon. Il prit ses fonctions à l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône en 1528. Six ans plus tard, il sera remplacé par un certain François Rabelais...

ASSO (BIS)

Le bon vieux temps, c'est maintenant !



De gauche à droite : Danielle Carton, Josiane Riffé, Claudie Collet.

Ils sont une soixantaine à se retrouver tous les mardis après-midi dans le 1^{er} arrondissement de Lyon, à quelque 500 mètres du siège administratif des HCL. Au 5^e étage du 2 rue Chavanne, autour d'un verre ou d'une tasse, ils se remémorent ce temps où ils travaillaient aux HCL, tandis que parties de cartes et autres jeux de table s'enchaînaient. Ils étaient infirmiers, techniciens de laboratoire, électriciens, ouvriers, manipulateurs radio, administratifs : « On se raconte des anecdotes sur nos pratiques d'hier qui ont bien évolué », relate Raymonde Riffé dite « Josiane », ancienne infirmière à l'hôpital de la Croix-Rousse et présidente, depuis janvier 2022, de l'association des retraités des Hospices Civils de Lyon (ARHCL). « On recrute de jeunes retraités », annonce-t-elle, dans l'espoir d'accueillir de nouveaux adhérents, qui viendront combler les absences constatées à la suite de la Covid. ■

➤ Au programme, voyages, concours de pétanque, sorties découvertes, etc. (cotisation annuelle : 30 euros). 04 78 27 77 69

retraiteshcl@cfr.fr - www.filsel.fr/associations/retraites-hcl

So'Lyon Mutuelle est 100% aux côtés des agents des Hospices Civils de Lyon depuis 90ans

Tu connais

SO'LYON MUTUELLE ?

Découvre vite son large
choix d'**offres santé** et le
complément de salaire !



Super, je vais
appeler un conseiller
pour me renseigner sur le
complément de salaire.



**FAITES VOTRE
DEVIS EN LIGNE
PERSONNALISÉ :**



Renseignements :



Par téléphone | 04 27 19 02 19
Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 •
Le vendredi de 8h30 à 16h30



En Agence | 28 rue Narcisse Bertholey, Oullins
Du lundi au jeudi 8h30-12h30 et 13h30-17h00 •
Le vendredi de 8h30-12h30 et 13h30-16h30



Sur Internet |
www.solyon-mutuelle.fr



Une prise en charge intégrale
des dépenses optiques, dentaires et aides auditives,
dans le cadre du dispositif 100% Santé



Des solutions en prévoyance
pour protéger votre niveau de vie : complément de
salaire, garanties invalidité, décès, autonomie⁽¹⁾



Un Fonds d'Action Sociale
pour une prise en charge supplémentaire de vos
dépenses médicales⁽²⁾



Des actions de prévention
pour sensibiliser et contribuer au bien être des agents
hospitaliers grâce à des ateliers dans les hôpitaux

(1) Les garanties invalidité, décès et autonomie sont assurées par MNH Prévoyance. MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS ET DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance.

(2) Les décisions de la commission du Fonds d'Action Sociale demeurent à sa seule appréciation.

So'Lyon Mutuelle: mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 779 846 849. Siège social : 18, rue Gabriel Péri - 69100 VILLEURBANNE.

Janvier 2022 - Crédit photo : AdobeStock - Document non contractuel.

**CAMILLE PREND
SOIN DES AUTRES.
NOUS PRENONS
SOIN DE TOUS
SES PROJETS.**

FONCTIONNAIRES HOSPITALIERS



Découvrez les **avantages exclusifs**
que nous vous réservons, sur
www.bpaura.net/casden/

casden 



**BANQUE
POPULAIRE** 
AUVERGNE RHÔNE ALPES